



## Licensiment ( sans préavis et sans salaires et sans fin de contra

Par **axel53200**, le **04/02/2010** à **16:18**

Bonjour,  
je suis actuellement en Contrat a durée indéterminée dans une pizzeria s'appelant PIZZA PLAZA. Cet pizzeria est actuellement en redressement judiciaire d'après mon employeur donc il a décidé de me licencier mais se que je ne comprend pas c'est qu'il m'a fait signer aucun papier pour arrêter mon CDI et je n'ai pas eu mon salaire et ni ma prime de fin de contrat. Que dois-je faire? merci de me répondre cordialement.

Par **DSO**, le **04/02/2010** à **20:17**

Bonsoir,

Vous n'êtes pas licencié. Il faut donc retourner immédiatement à votre travail.

Cordialement,  
DSO